

DISPOSITIONS RELATIVES AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Programmes de formation à l'enseignement

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale

Guide pour les étudiantes, les étudiants
Cohorte 2025-2026

Dispositions relatives aux exigences linguistiques des programmes de formation à l'enseignement

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue à l'UQAM : nous sommes heureux de vous compter parmi les personnes étudiantes inscrites à l'un de nos programmes de formation en enseignement.

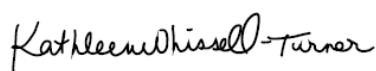
Depuis l'automne 2008, **tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à la même politique linguistique** adoptée par l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADÉREQ)¹. Dans notre université, la mise en œuvre de cette politique relève de la responsabilité de la direction de chacun des programmes, de même que de l'équipe d'encadrement du Centre d'aide en français écrit et oral de la faculté des sciences de l'éducation, le CAFÉO.

Le CAFÉO a notamment pour mandat de soutenir le développement de la compétence linguistique pour l'exercice de la profession enseignante. Afin de vous accompagner dans le développement de cette compétence, le CAFÉO offre un soutien linguistique en français oral et écrit, en vous proposant des cours, des ateliers ou du monitorat individuel. Nous vous invitons à parcourir le site du CAFÉO (www.cafeo-education.uqam.ca) afin d'y découvrir tous les services qui y sont offerts.

Pour en savoir davantage sur l'évaluation de la compétence linguistique, **nous vous invitons à consulter les pages suivantes** afin d'obtenir des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les personnes étudiantes. Sachez que vous pourrez également compter sur le soutien du CAFÉO et sur celui des personnes responsables de votre programme pour répondre à vos questions relatives aux exigences linguistiques auxquelles vous devrez répondre dans le cadre de votre formation.

Nous espérons sincèrement que votre cheminement universitaire sera marqué par la réussite.

Bien cordialement,



Kathleen Whissell-Turner
Directrice du CAFÉO

¹ La Politique linguistique a été adoptée par la Commission des études de l'UQAM en avril 2010.

Sommaire de l'évaluation des deux volets de la compétence linguistique

Conformément à la politique concernant les exigences linguistiques à laquelle le programme souscrit, la personne étudiante doit faire la démonstration qu'elle a développé des compétences en français écrit et oral satisfaisantes pour l'exercice de la profession enseignante. Aucune personne étudiante ne peut obtenir de diplôme sans faire la démonstration qu'elle a rempli ces exigences. Voici des informations concernant chacun des deux volets faisant l'objet d'une évaluation.

COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT

TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ÉCRIT

Avant le début du premier trimestre, en août 2025, la personne étudiante doit passer un test en ligne visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit (DIA0400). Selon les résultats obtenus au test, des mesures de soutien sont imposées par la direction du programme, soit l'obligation de suivre le cours *DDL6000 Soutien en français écrit pour l'enseignement* avant la fin du trimestre d'été 2026. Des informations supplémentaires à propos du test diagnostique sont présentées plus loin, dans le tableau intitulé *Résumé des informations sur les tests*.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT : LE TECFÉE

Toutes les universités francophones reconnaissent le *Test de certification en français écrit pour l'enseignement* (TECFÉE) comme l'instrument unique pour attester la compétence en français écrit chez les enseignantes et les enseignants. Ce test doit être réussi **au seuil de 70** au plus tard au mois d'octobre 2028 afin de pouvoir suivre le stage 4 à l'hiver suivant. Des informations supplémentaires à propos du TECFÉE sont présentées plus loin (*tableau résumé des informations sur les tests*).

COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ORAL

Lors de la première année d'études, au mois de mai 2026, la personne étudiante doit se soumettre à un test diagnostique de ses compétences en français oral (XORAL02). Ce test est administré en présence, à l'UQAM. Selon les résultats, des mesures d'appoint sont imposées aux personnes étudiantes qui ont présenté des lacunes importantes en français oral.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

La très grande majorité des universités exigent la réussite d'un ou de plusieurs cours pour attester de la compétence à l'oral. Ainsi, si la personne étudiante ne réussit pas ou ne se présente pas à la passation du test diagnostique en français oral, elle devra réussir un ou plusieurs cours **avec un résultat égal ou supérieur à C**. À l'UQAM, ce sont des cours développés par le département de linguistique qui sont offerts.

Résumé des informations sur les tests

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale

	Test diagnostique en français écrit (DIA0400)	Test en français écrit (TECFÉE)	Test diagnostique de communication orale (XORAL02)
Quand?	Au mois d'août 2025, avant le premier trimestre d'études	Après la réussite du test diagnostique ou du cours d'appoint (DDL6000). La première passation est fortement recommandée à la fin de la première année d'études (mai ou août 2026)	À la fin de la première année d'études, au mois de mai 2026
Où?	En ligne	À l'UQAM exclusivement	À l'UQAM exclusivement
Quels sont les frais?	Sans frais	Un montant de 70 \$ payé par la personne étudiante directement au CÉFRANC	Sans frais
Comment s'inscrire?	La personne étudiante doit procéder comme pour l'inscription à un cours à l'aide des sigles appropriés. Voir la procédure d'inscription : http://www.etudier.uqam.ca/inscription		
Quels sont les sigles de cours?	DIA0400	EPREVFR	XORAL02
Quelle est l'échéance pour remplir cette exigence?	Au mois d'août 2025, avant le début de la première année d'études	L'accès au stage 4 à l'hiver 2029 nécessite la réussite du TECFÉE. Ainsi la personne étudiante doit réussir le test au plus tard à la passation d'octobre 2028.	L'accès au stage 4 à l'hiver 2029 nécessite la réussite des exigences à l'oral. Ainsi la personne étudiante doit réussir le test ou le cours LIN1020 (ou LIN1016, LIN1017, LIN1018, LIN1019) au plus tard au trimestre d'été 2028, soit à la fin de la troisième année d'études.
Quel est le nombre de passations possibles?	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST	Il n'y a pas de nombre limité de passations. Voir les <i>conséquences en cas d'échec</i> décrites dans la dernière ligne de ce tableau.	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST Si la personne étudiante ne fait pas le test au moment convenu, elle ne pourra pas s'y présenter ultérieurement et devra obligatoirement faire le cours LIN1020.
Quel est le seuil de réussite?	75 %	70 %	Obtenir au minimum une note de C pour chacun des 4 volets d'évaluation.
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par courriel	Par envoi postal de la part du CÉFRANC	Par courriel
Quelles sont les conséquences en cas d'échec à ce test?	La personne étudiante devra obligatoirement réussir le cours d'appoint DDL6000 – <i>Le soutien en français dans l'enseignement au plus tard au trimestre d'été 2026.</i>	Après 4 échecs , la personne étudiante est convoquée au CAFÉO afin d'établir des mesures à entreprendre avant la prochaine passation. Cette rencontre est obligatoire pour toutes les passations subséquentes. Le suivi des mesures est acheminé à la direction du programme. Après 6 échecs , le cheminement dans le programme est restreint, voire interrompu. La direction du programme placera la personne étudiante en situation de restriction dans la poursuite des études.	L'absence au test en mai 2026 place la personne étudiante devant l'obligation de faire le cours LIN1020. Selon les résultats détaillés à chacun des volets du test, la personne étudiante devra s'inscrire à l'un ou plusieurs de ces cours : LIN1016, LIN1017, LIN1018 et LIN1019. Elle devra plutôt faire le cours LIN1020 si le seuil de réussite de C à trois volets ou plus n'est pas atteint.

À retenir pour l'automne de la première année de formation

Avant le début du premier trimestre, en août 2025, la personne étudiante doit passer un test visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit. Selon les résultats obtenus au test, des mesures de soutien sont imposées par la direction du programme, soit l'obligation de suivre le cours *DDL6000 - Soutien en français écrit pour l'enseignement*.

Test diagnostique en français écrit

Quand?	Au mois d'août 2025, avant le premier trimestre d'étude
Où?	En ligne, via zoom
Quels sont les frais?	Sans frais
Comment s'inscrire?	La personne étudiante doit procéder à son inscription en utilisant le code de cours DIA0400 . Voir la procédure d'inscription : http://www.etudier.uqam.ca/inscription
À quel moment s'inscrire?	Avant le premier trimestre d'études
Quel est le nombre de passations autorisé?	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST
Quel est le seuil de réussite?	75 %
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par courriel
Quelles sont les conséquences en cas d'échec?	Vous devrez réussir le cours d'appoint <i>DDL6000 – Le soutien en français dans l'enseignement</i> au plus tard au trimestre d'été 2026

Pour vous préparer à ce test diagnostique

Pour connaître les modalités du test, rendez-vous sur le site du CAFÉO à l'adresse suivante : <https://cafeo-education.uqam.ca/diagnostic-a-lecrit/>

Le CAFÉO offre également des **ateliers de préparation** au test diagnostique au mois d'août 2025, avant le début du trimestre d'automne.

Pour vous inscrire à l'atelier de préparation *TESTDIAG*, consultez le site du CAFÉO au lien suivant :

[Inscription aux ateliers du CAFÉO](#)